

Goéland brun, *Larus fuscus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Laridés

Description de l'espèce

Le Goéland brun fait partie du groupe des « grands goélands à tête blanche ». Le manteau est gris-noir et le reste du corps blanc. Chez la sous-espèce *graellsii*, quasi seule représentée en tant que reproductrice en France, le gris du manteau est plus foncé que chez le Goéland leucophée (*Larus michahellis*). L'extrémité des rémyges primaires noires présente de petites taches blanches. Les pattes sont jaune verdâtre et le bec jaune avec une tache rouge caractéristique à l'extrémité de la mandibule inférieure. En période hivernale, la tête et le cou présentent des stries gris-brun. Le plumage des juvéniles est entièrement brun moucheté, avec des variations de teintes selon les parties du corps. Le plumage définitif est acquis progressivement au cours des quatre premières années [13].

L'espèce pratique le vol battu. Ses ailes légèrement plus longues et plus étroites que celles du Goéland argenté (*Larus argentatus*) lui confèrent une plus grande agilité dans ses déplacements aériens. Les cris sont variés et puissants (JCR, CD2/pl.73).

Longueur totale du corps : 52 à 67 cm. Poids : 700 à 880 g (585-1 000 g). Les mâles sont légèrement plus grands que les femelles.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le goéland marin, d'allure semblable, se distingue par ses pattes roses et son manteau bien plus sombre.

L'identification des jeunes individus est particulièrement difficile en raison d'une grande similitude avec ceux du Goéland argenté et leucophée même s'ils paraissent un peu plus sombres avec une tête plus claire.

Répartition géographique

L'aire de reproduction du Goéland brun est européenne. Elle s'étend sur les côtes de l'ouest et du nord de l'Europe, de la mer de Barents à l'Islande et jusqu'au Portugal vers le Sud, avec une implantation récente aux îles Canaries [16 ; bg7].

En France, l'espèce niche sur le littoral Manche-Atlantique, du Nord à la Gironde, mais deux départements, le Finistère et le Morbihan, hébergent à eux seuls, 85% des effectifs [bg5]. Quelques cas exceptionnels de reproduction ont été enregistrés en France continentale (comme par exemple sur une île de la Loire) et concernent plus généralement des couples mixtes constitués d'un Goéland brun apparié à un Goéland leucophée [bg5].

L'espèce est partiellement migratrice mais l'hivernage en France s'est fortement développé durant les dernières décennies [4 ; bg19]. Il est particulièrement important sur le littoral aquitain mais s'est aussi intensifié ailleurs, sur le littoral atlantique (des Pays de la Loire à la Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais) et en Méditerranée, ainsi qu'en France continentale, notamment dans le Maine-et-Loire et en Seine-et-Marne [4 ; 12 ; bg19].

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, l'habitat privilégié du Goéland brun est l'îlot bas marins, plat et végétalisé. L'espèce peut aussi s'installer dans des marais ou des secteurs sans couvert végétal (îlots rocheux, falaises et, plus récemment, toitures d'immeubles). Pour se nourrir, il fréquente, par ordre décroissant d'importance, la mer (parfois jusqu'à plus de 80 km des côtes), le littoral et l'intérieur des terres. En hiver, il remonte aussi le cours des grands fleuves et peut s'observer jusque sur les grands plans d'eau intérieurs.

Comportements

Le Goéland brun est une espèce grégaire souvent observée en compagnie d'autres espèces de Goélands. Ses colonies de nidification peuvent être monospécifiques ou mixtes avec celles des Goélands argentés, leucophée et marins (*Larus marinus*). L'espèce peut aussi nicher en couples isolés ou en colonies lâches.

La fertilisation du milieu par les goélands sur leur site de nidification peut poser problème. Les déjections dégradent la végétation naturelle, remplacée par une luxuriance de plantes nitrophiles. À Belle-Île, cette dégradation affecte particulièrement la lande à Bruyère vagabonde *Erica vagans*, un habitat d'intérêt communautaire [2 ; bg5].

Du fait de son régime alimentaire, le Goéland brun peut également avoir un impact local non négligeable sur certaines espèces d'oiseaux de mer, comme les sternes.

Tout au long de l'année, des oiseaux de tous âges sont présents sur l'ensemble de l'aire de répartition [bg69]. Néanmoins, les migrateurs se retrouvent en hiver principalement dans la péninsule ibérique, en majorité en milieu littoral mais aussi en milieu continental où les effectifs ont nettement augmenté. Certains individus gagnent le nord-ouest de l'Afrique voire le golfe de Guinée [7 ; bg69]. Cette phase de dispersion débute dès la fin du mois de juillet. Les plus jeunes individus tendent à se disperser plus loin que les adultes. Le retour sur les sites de nidification débute dès janvier en Bretagne.

Reproduction et dynamique de population

Les Goélands bruns s'installent en général dans des zones plus abritées par la végétation que les Goélands argentés [3]. Le nid, au sol, est principalement constitué de végétaux. La ponte de un à trois œufs débute à la mi-avril mais, en Bretagne par exemple, elle est un peu plus tardive (de l'ordre d'une semaine en moyenne) que celle des Goélands argentés et marins [10]. L'incubation dure quatre semaines. Les jeunes sont nourris de proies d'origine principalement marine (en majorité des poissons mais aussi des invertébrés), que les parents leur régurgitent au sol. Leur envol a lieu vers l'âge de six à huit semaines. En cas d'échec, une ponte de remplacement peut être effectuée. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de quatre ans (trois à six ans). La longévité maximale connue grâce aux données de baguage est de 32 ans [bg60].

Régime alimentaire

Le Goéland brun est omnivore. C'est un prédateur se nourrissant aussi bien de vertébrés (poissons, poussins d'oiseaux de toutes espèces...) que d'invertébrés (crustacés, mollusques, vers marins, vers de terre, insectes...), voire de végétaux (tournesol).

Il exploite aussi les rejets de pêche. S'alimentant plus loin en mer que le Goéland argenté, on l'observe beaucoup moins fréquemment que ce dernier sur les décharges [8 ; 9 ; bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor. 18.21)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1320 - Prés à *Spartina* (*Spartinion maritimae*) (Cor. 15.2)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*) (Cor. 15.3)

1340 *- Prés salés intérieurs (Cor. 15.4)

4040* - Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (Cor. 31.234)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe II de la Directive Oiseaux et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations d'Europe de l'Ouest/Méditerranée et Afrique de l'Ouest).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

On peut citer différents sites importants pour l'espèce, comme la Réserve de chasse et de faune sauvage de l'île Béniguet (archipel de Molène, Finistère ; 28% des effectifs et la plus importante colonie française), les Réserves naturelles d'Iroise (archipel de Molène, Finistère) et des Sept-Iles (Côtes d'Armor), importantes pour la reproduction, et la réserve biologique de Koh Kastell à Belle-Ile (Morbihan), propriété du Conservatoire du littoral et gérée par l'association Bretagne Vivante.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population mondiale, entièrement européenne, a été récemment estimée à 267 000-316 000 couples, dont 179 000 pour la seule sous-espèce *graellsii*, avec une tendance à l'augmentation dans la majorité des pays concernés [bg46]. Aussi, le statut de conservation est-il indiqué comme favorable en Europe [bg2]. Il en est de même en France [bg53] où la population a enregistré une croissance continue à partir du milieu du XXe siècle, passant d'environ un millier de couples en 1955 à 23 000 couples environ à la fin des années 1980. Les recensements réalisés fin des années 1990 montrent une stabilisation de l'effectif à ce niveau avec cependant une diminution sur quelques secteurs de reproduction de Normandie et de Bretagne [bg5].

La population française représente actuellement environ 8% de la population mondiale (13% pour la sous-espèce *graellsii*).

Le Goéland brun a suivi le Goéland argenté dans son implantation en milieu urbain où le premier cas a été signalé en France à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) en 1980 [1]. Depuis lors, ce comportement s'est développé et concernait 2% de la population française à la fin des années 1990, soit 400 couples environ répartis dans une trentaine de villes toujours sur notre façade atlantique [bg5]. La ville la plus continentale où la reproduction a été prouvée à ce jour est Paris.

L'effectif hivernant en France totalisait probablement plus de 120 000 individus à la fin des années 1990 [4 ; bg19].

L'enquête Laridés hivernants 2004 donne un effectif de seulement 55 000 individus dont 24 000 en Aquitaine et 13 000 en Pays de Loire [6].

Menaces potentielles

Si l'impact du Goéland marin sur le déclin de certaines colonies de Goélands bruns est avéré [11], d'autres facteurs ont un effet négatif sur l'évolution numérique de l'espèce. Ainsi, une modification des pratiques de pêche ou une réduction des rejets de pêche pourraient engendrer une baisse des ressources alimentaires disponibles et contribuer à la diminution des effectifs [14 ; bg46].

Par ailleurs, les opérations de régulation des populations de Goélands argentés (éradication d'adultes, stérilisation d'œufs), menées tant en milieu naturel qu'en milieu urbain, peuvent avoir un effet négatif sur les Goélands bruns quand elles sont pratiquées dans des colonies mixtes. Le dérangement occasionné par ces opérations de régulation et les risques de confusion entre Goéland bruns et argentés génèrent un impact inévitable sur cette espèce intégralement protégée par la loi.

Propositions de gestion

Aucune mesure de gestion particulière n'est actuellement à envisager mais, devant les menaces de dégradation excessive de certains milieux, particulièrement insulaires, et des nuisances urbaines, cette situation d'attente pourrait évoluer dans les années qui viennent. Cela dépendra, bien évidemment, des évolutions numériques futures des colonies de Goélands bruns implantées sur ces milieux.

Etudes et recherches à développer

Compte tenu du statut de protection intégrale de l'espèce, il est important de suivre le développement de son implantation en milieu urbain, tant au plan géographique que numérique.

L'écologie alimentaire serait également à étudier plus en détail, notamment sur nos côtes occidentales, pour mieux comprendre les évolutions démographiques récentes [15], tout comme les relations interspécifiques avec les Goélands marins et argentés (prédation et compétition spatiale).

Le développement de l'implantation des Goélands bruns à dos noir (type « hollandais » ou *intermedius*) en France [5] mérite également d'être suivi.

Enfin, la question de l'impact des colonies nichant dans un milieu d'intérêt communautaire appelle des recherches en matière de gestion des populations et de ce milieu afin de préserver l'intérêt de la lande à bruyère de façon concomitante avec celui du goéland.

Bibliographie

1. CADIOU, B. (1997).- La reproduction des goélands en milieu urbain : historique et situation actuelle en France. *Alauda* **65**: 209-227.
2. CADIOU, B. (2002).- *Oiseaux marins nicheurs de Bretagne*. Les Cahiers naturalistes de Bretagne N°4. Conseil Régional de Bretagne. Éditions Biotope, Mèze. 135 p.
3. CALLADINE, J. (1997).- A comparison of Herring Gull *Larus argentatus* and Lesser black-backed Gull *Larus fuscus* nest sites: their characteristics and relationship with breeding success. *Bird Study* **44**: 318-326.
4. CREAU, Y. & DUBOIS, P.J. (1997).- Recensement des laridés hivernant en France. Hiver 1996/97. *Ornithos* **4**(4): 174-183.
5. DUBOIS, P.J. (2002).- Origines diverses de la récente population nicheuse de Goélands bruns *Larus fuscus* dans le Nord-Pas-de-Calais. *Ornithos* **9**: 219-221.
6. DUBOIS, P.J. & JIGUET, F. (2006).- Résultats du 3ème recensement des Laridés hivernants en France (hiver 2004-2005). *Ornithos* **13**(3): 146-157.
7. GALVAN, I., MARCHAMALO, J., BAKKEN, V. & TRAVERSO, J.M. (2003).- The origin of Lesser Black-backed Gulls *Larus fuscus* wintering in central Iberia. *Ringing & Migration* **21**: 209-214.
8. GÖTMARK, F. (1984).- Food and foraging in five European *Larus* gulls in the breeding season: a comparative review. *Ornis Fennica* **61**: 9-18.
9. KUBETZKI, U. & GARTHE, S. (2003).- Distribution, diet and habitat selection by four sympatrically breeding gull species in the south-eastern North Sea. *Marine Biology* **143**: 199-207.
10. LINARD, J.C. (1990).- Notes sur la reproduction des trois espèces de goélands (*Larus argentatus*, *Larus fuscus*, *Larus marinus*) à Banneg en 1989. *Ar Vran* **1**: 3-13.
11. LINARD, J.C. & MONNAT, J.Y. (1990).- *Fonctionnement d'une population de goélands marins. Relations avec les populations de Goélands argentés et bruns*. Rapport SEPNEB / SRETIE / MER. 106 p.

12. MOURGAUD, G. (1998).- Hivernage du Goéland brun *Larus fuscus* en Maine-et-Loire au cours des années quatre-vingt-dix. *Crex* **3**(73-78).
13. OLSEN, K.M. & LARSSON, H. (2004).- *Gulls of Europe, Asia and North America*. Christopher Helm, London. 608 p.
14. PERRINS, C.M. & SMITH, S.B. (2000).- The breeding Larus gulls on Skomer Island National Nature Reserve. *Atlantic Seabirds* **2**: 195-210.
15. SPAANS, A.L., BUKACIŃSKA, M., BUKACIŃSKI, D. & VAN SWELM, N.D. (1994).- *The relationship between food supply, reproductive parameters and population dynamics in Dutch Lesser black-backed Gulls Larus fuscus: a pilot study*. Research report 94/9, Institute for Forestry and Nature Research, Wageningen. 65 p.
16. YESOU, P. (2003).- Les goélands du complexe *Larus argentatus-cachinnans-fuscus* : où en est la systématique ? *Ornithos* **10**: 144-181.